

LES RÉSUMÉS : LA MONARCHIE ABSOLUE



RÉSUMÉ :

Louis XIV qui a régné de 1661 à 1715 est un roi absolu car son pouvoir est (presque) sans limite. Pour justifier tous ces pouvoirs auprès du peuple et des nobles, il a expliqué qu'il était un roi de droit divin.

Un exemple de sa puissance est la lettre de cachet permettant d'envoyer une personne en prison.

Pouvoir absolu : pouvoir qui se veut sans limite

Roi de droit divin : Roi qui tire ses pouvoirs de Dieu.

VERSAILLES EST LE CENTRE DU POUVOIR DU ROI

Louis XIV gouverne le pays à Versailles grâce à ses conseils qui l'aident et à des intendants partout dans le royaume qui contrôlent la population. Colbert est son principal ministre.

C'est la résidence du Roi et de la Cour. Pour contrôler les nobles, il les garde auprès de lui et les rend dépendant de son argent.

De plus, Louis XIV veut montrer à tous sa puissance. Pour cela, il a fait construire le magnifique château de Versailles où il vit avec sa Cour et où il reçoit des invités de l'Europe entière. Versailles est un symbole de l'absolutisme.

RÉSUMÉ

La société française est organisée selon la fonction de chacun. En effet, depuis le Moyen Age, il existe ceux qui prient, ceux qui se battent et ceux qui travaillent.

La société est donc divisée en trois **ordres**. Il y a le **clergé** (évêques, abbés, curés et moines) qui regroupe 1% de la population, la **noblesse** (les nobles sont les propriétaires des terres et des châteaux) qui regroupe 2% de la population et le **tiers Etat** qui regroupe tout le reste la population (paysans, gens des villes et bourgeois).

Sur les 20 millions de français, 85% sont des paysans. Des inégalités existent entre les ordres mais aussi à l'intérieur des ordres. Il est très dur de changer d'ordre.